

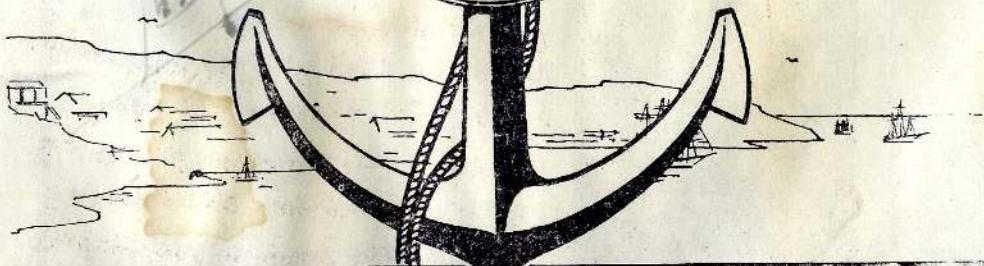
TOME MENSUEL
15 DÉCEMBRE 1937

13^e Année. -- N°168



LE FOYER

PAROISSIAL



ABONNEMENT
(servi par la poste)
FRANCE 10 Frs - ÉTRANGER 15 Frs



ADMINISTRATION
au Presbytère
de Saint-Pierre



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères
CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Radios

SCOTT de LUXE ALLWAVE



APPAREILS de 11 et 15 lampes.

Dernier modèle 23 lampes
munie d'un appareil spécial de
réduction des bruits (efficacité
de 1000 à 1, augmentation de
puissance de réception) Chaque
appareil exécuté sur Commande
est livré avec Antenne spéciale

lampes recharge. Garantie 5 ans

Prospectus et Prix sur demande

H. A. PATUREL

agent, à Saint Pierre et Miquelon,



Service paroissial et Renseignements divers

INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. -- Tous les matins, avant et après les messes. -- Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. -- Pendant les vacances à 5 h. -- Le samedi soir, à 5 h. -- La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. -- La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. -- La veille des fêtes

BAPTÈMES. -- Tous les jours, -- à l'heure convenue. Apporier le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délay* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi ONOIEMENT, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplées au plus tôt

PARRAIN, MARRAINE. -- Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. -- Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle. »

MARIAGES. -- *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications.

Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui auraient été faite ailleurs : les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé : celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 108^e), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. -- Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. -- Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. -- Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres s'adresser sans retard au presbytère.

BBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. -- Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*.



A SES ABONNÉS ET LECTEURS
DE ST-PIERRE, DE MIQUELON, DE L'ÎLE-AUX-MARINS
A SES AMIS DE FRANCE
DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

LE FOYER PAROISSIAL

QUI ENTRE DANS SA QUINZIÈME ANNÉE D'EXISTENCE
OFFRE SES MEILLEURS VOEUX
DE SAINTE ET HEUREUSE ANNÉE !

Au seuil de l'an nouveau.

Sur ce cahier nouveau aux douze fascicules
Qu'à votrea vide main présente le Seigneur
Puissiez-vous, chaque soir, en belles majuscules
Graver ce mot : Bonheur.

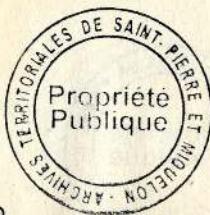
* * *

Puissiez-vous en remplir les pages -- vos journées --
Avec la lettre d'or des devoirs accomplis,
Et quand vous les aurez saintement retournées,
Qu'elles soient sans tache ni plis !

* * *

Peut-être du Seigneur c'est le présent suprême...,
Que cet an compte donc pour le jour éternel.
De sagesse et d'amour faites-en le poème
Qu'il couronnera dans le Ciel.

G. C, (*action catholique*)



Calendrier du Mois de Janvier 1938.

N. B.— Les Messes ont lieu, les dimanches et fêtes à 6 h. $\frac{1}{2}$, 8 h. et 10 h. ; les jours de semaine à 6 h. $\frac{1}{2}$, 7 h. et 8 h.

1 Samedi.— Fête de la Circoncision de Notre-Seigneur.— Offices comme les dimanches : 10 h., Grand'Messe ; 2 h., Vêpres et Salut.

2 Dimanche.— Fête du Saint Nom de Jésus.— 10 h. Grand'Messe ; 2 h. Vêpres et Salut — Instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle du Sacré Cœur

N. B.— Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

4 Mardi.— Au Foyer, conférence avec projections.

6 Jeudi.— Fête de l'Epiphanie.— A 7 h., Messe de Monseigneur pour tous les fidèles de la Colonie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut ; à 8 h., Heure Sainte pour les Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

7 Vendredi.— 1er du mois.— A 8 h., messe de l'Association du Sacré Cœur, puis exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

8 Samedi.— A 7 h., Messe de la Confrérie du Rosaire.— Le soir à 6 h., chapelet et salut. ; à 8 h $\frac{1}{2}$, causerie religieuse à la Radio.

9 Dimanche.— Solennité de l'Epiphanie et Fête de la Ste Famille.— Offices solennels. A la messe de 6 h. $\frac{1}{2}$, com. des Hommes du T. S. Sacrement.

Les quêtes de ce jour sont au profit de l'œuvre anti-exclavagiste et des missions d'Afrique.

11 Mardi.— 2ème du mois.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

13 Jeudi.— Octave de l'Epiphanie.— Le soir à 8 h., l'Heure Sainte pour les Dames et les Jeunes Filles.

16 Dimanche.— Fête de l'Immaculée Cœur de Marie, refuge des pécheurs.— A la messe de 8 h., com. mens. des jeunes filles.— Après les Vêpres, réunion des Enf. de Marie dans la chapelle du Sacré Cœur

18 Mardi.— Fête de la Chaire de St Pierre à Rome.

N. B.— Du 18 au 25 compris, Octave de prières comportant chaque soir à 6 h. (sauf le dimanche) chapelet, litanies et bénédiction. Voici les intentions : 1^e Retour de toutes les autres brebis au berceau de St Pierre ; 2^e Retour de tous les Orientaux séparés à la Communion avec le Siège Apostolique ; 3^e Réparation de la brèche du 16^e siècle entre l'Angleterre et Rome ; 4^e Retour de tous les protestants à l'Eglise Romaine ; 5^e Que tous les chrétiens d'Amérique deviennent Un en communion avec la Chaire de Rome ; 6^e Retour de tous les Catholiques à la pratique des Sacrements ; 7^e Conversion des Juifs ; 8^e La conquête du monde entier au Christ par les Missionnaires.

19 Mercredi.— St Marius et ses Compagnons martyrs.— Jour de l'Association des Mères Chrétiennes.— Le soir, à 8 h. Office de l'Association.

23 Dimanche.— Office du 3^e dimanche après l'Epiphanie.— A la messe de 8 h., com. mens. des gars.—

25 Mardi.— Conversion de St Paul, apôtre.— Dernier jour de l'Octave de prières

29 Samedi.— St François de Sales, év., conf. et docteur.— A 7 h., à l'autel de N. D. de L., messe et com. mensuelle des Enfants de Marie.— Le soir à 6 h. chapelet et salut.

30 Dimanche.— Office du 4^e dimanche après l'Epiphanie.— Après les Vêpres union du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur.



Actes Paroissiaux

(DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1937)

BAPTÊMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 16 novembre, — STACEY Marie Charlotte ; Parrain : Eugène Grosvald ; Marraine : Renée Audoux. — *Le 21*, — BRIAND Pierre-Marie ; Parrain : Pierre Michel ; Marraine : Marie Briand. — *Le 5 décembre*, — SARARROTS Robert-Paul ; Parrain : Paul Rovetch ; Marraine : Louise Hodge. — *Le 9*, — NICOLAS Françoise Rachel ; Parrain : Léon Nicolas ; Marraine : Emilie Toben. — MACÉ Christiane-Renée ; Parrain : Charles Bouget ; Marraine : Elisabeth Briand. — *Le 12*, — AROZAMÉNA Henriette-Yvonne ; Parrain : Joseph Arozaména ; Marraine : Yvonne Walsh. — CAMBRAY Gemma-Jeanne ; Parrain : André Cambray ; Marraine : Juliette Cambrey. — VIGNEAU François-Armand ; Parrain : Michel Téletchéa ; Marraine : Catherine Vigneau. — TÉLETCHÉA Andrée-Victoria ; Parrain : Joseph Le Rolland ; Marraine : Victoria Folquet.

MARIAGES.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 25 novembre, — VIGNEAU Joseph et APESTÉGUY Madeleine. — *Le 27*, — LANGLOIS Pierre et HEUDES Antoinette. — *Le 30*, — DÉMONTREUX Jean et BOUGET Hélène. — *Le 1er décembre*, — HEBDICHT Paul et CHAPELAIN Marie. — *Le 4*, — VICTOR Paul et SABARROTS Marie.

SÉPULTURES.— Ont reçus les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 15 novembre, — LE GOFF Joséphine, 57 ans. *Le 17*, — HACALA Maurice, 36 ans. — *Le 22*, — AUDOUX Marie, 15 ans. — *Le 23*, — SORGNIARD Liliiane, 25 ans. — *Le 29*, — FRIOUL Elisabeth, 77 ans. — *Le 6 décembre*, — POIRIER Joséphine, 57 ans. — *Le 7*, — CHAMPDOIZEAU Jeanne, 23 ans.

A vendre

Plusieurs articles de sport
S'adresser à M. E. MANET.

Une maison, rue Gervais
S'adrssser à Madame Rochard.



LA BONNE PAGE

Le Messie est né à Bethléem

La foule qui suivait Jésus ignorait qu'en réalité toutes les prophéties concernant le Messie s'étaient les unes après les autres réalisées en lui. Elle ne pouvait savoir qu'il descendait bien de David et qu'il était né à Bethléem. Elle ignorait que des miracles avaient marqué sa naissance, et même sa conception. Qu'un jour un archange, Gabriel, s'était présenté à Nazareth à une Vierge, nommée Marie, alors fiancée à un homme appelé Joseph. Et que l'Ange avait salué la Vierge du titre de pleine de grâce, et qu'il lui avait porté un message : « Voici que tu concevras, que tu enfanteras un fils ; il sera grand ; on l'appellera le Fils du Très Haut. Dieu lui donnera le trône de David son père ; il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura pas de fin. »

Sans aucun doute c'est à être la mère du Messie, du Christ attendu, que Marie est invitée. Elle, cependant, s'étonne et oppose à cela le vœu qu'elle a fait de rester toujours vierge : « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ? » Et l'ange lui annonce la conception miraculeuse de l'enfant. Et le mystère s'accomplit, sur l'humble acceptation de la Vierge : « Je suis la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole. »

Jésus, fils de Marie, descend donc de David, et il naîtra à Bethléem.

Car, à quelques jours de la naissance, Marie et Joseph, pour obéir à l'ordre de l'empereur qui veut faire le recensement de tous ses sujets, viennent se faire inscrire à cette ville. Comme il n'y a pas de place pour eux dans l'hôtellerie, c'est dans une humble étable qu'ils se retirent pour passer la nuit et que Marie met au monde son fils.

Une radieuse apparition des anges conduit à la crèche les premiers adorateurs du Messie, les bergers de Bethléem. Plus tard une étoile miraculeuse guidera aussi jusqu'à Jésus des mages venus d'Orient pour l'adorer. Seulement, le roi Hérode auquel ils se seront adressés pour savoir où était né le roi des Juifs, et qui, sur la foi des Ecritures, leur avait désigné Bethléem, poursuivra de sa haine l'enfant en qui il craint un rival. En pleine nuit, averti par un ange, Joseph prit l'enfant et sa mère et s'enfuit en Egypte.



Avec l'exil, c'est le silence qui tombe, lourd, implacable. Et nul à Nazareth où l'humble famille revint plus tard, ne sut rien des merveilles qui avaient marqué cette naissance.

Çà ne fait pas de mal.

Que de fois nous entendons cette réponse quand nous reprochons telle lecture de roman ou de revue, telle compagnie dangereuse, l'assistance à un film côté sévèrement.

« Ça ne fait pas de mal » dites-vous ! . . . Mais comprenez-vous bien ce qu'est le mal ?

— C'est quelque chose de tellement subtil, le mal, qu'en bien des cas il faut être spécialiste pour le découvrir.

« Ça ne fait pas de mal » cela veut dire : ça n'affaiblit pas la vie de votre âme, elle reste aussi forte en face du péché, aussi attachée à Dieu et à sa volonté sainte . . .

— « Mais je n'ai pas commis de péché. » — De péché apparent, qui vous ait disqualifié aux yeux de tous, peut-être ; mais vous avez laissé rentrer du mal dans votre intelligence qui connaît maintenant une mauvaise manière de vivre, du mal dans votre volonté plus faible pour repousser certains conseils, certains exemples, du mal dans votre cœur qui est attiré, qui est retenu par un désir ardent de plaisir

Vous avez aliéné un peu ou beaucoup de votre liberté d'enfant de Dieu,

C'est un grand mal.

Chers lecteurs, pour l'amour de Dieu ne dites pas facilement : « Ça ne fait pas de mal. »



Mère Eugénie ne revient pas à Saint-Pierre

La Supérieure de nos bonnes religieuses, Mère Eugénie de St Jean, partie en France en mars dernier pour raisons de santé vient d'avertir la communauté que les Supérieures l'avaient placée à Brest (Finistère).

Nos religieuses qui s'attendaient chaque jour à son retour ont été dououreusement surprises par cette décision qui les prive d'une Mère pleine d'expérience et de patiente bonté.

Mère Eugénie était arrivée à St Pierre en 1900. Elle avait fait pendant plusieurs années la classe du brevet, puis, après la mort de Mère Béatrice en juillet 1911, avait assumé la charge des communautés du Territoire. Qu'elle reçoive, par l'intermédiaire du modeste Foyer, l'expression émue de la reconnaissance et du regret de tous.

C'est Mère St Jacques, la sympathique Supérieure de notre hospice qui vient d'être choisie pour la remplacer.

Félicitons nous de ce choix.

Dans la vie religieuse.--

Nous avons oublié de noter le mois dernier la profession religieuse de M. Pierre Gervain au noviciat des Pères du St Esprit le 3 octobre.

M. Pierre Gervain a, depuis, rejoint son frère Auguste au séminaire de philosophie de l'Abbaye Blanche à Mortain (Manche).

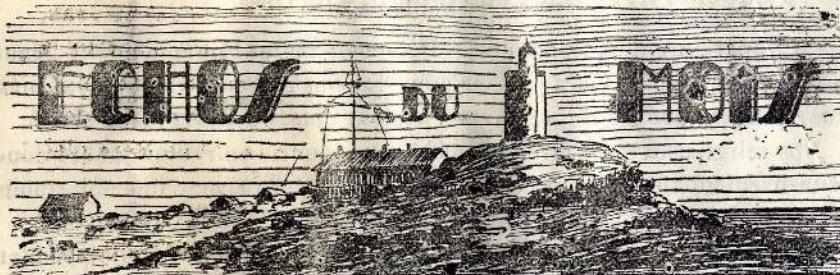
Pour Noël

Un superbe cadeau « UTILE »

Un Porte-Plume WATERMAN !

En vente chez Mme Vve E. Briand

A Louer, Maison à l'Ile-aux-Marins.
S'adresser à M. Jacques REVERT.



Pour les chômeurs nécessiteux. — Un nouvel arrêté vient modifier quelque peu les conditions dans lesquelles les secours sont accordés.

..... Peuvent seuls être admis au secours de chômage les chômeurs involontaires Ils devront justifier qu'ils ont exercé pendant une période minima de 6 mois, une profession dont ils tireraient un salaire régulier.

..... Le paiement des allocations a lieu chaque semaine.

..... Le chômeur n'est secouru qu'à partir d'un certain nombre de jours de pointage qui ne peut être inférieur à trois jours pour une même semaine.

..... Un titulaire de pension, qui percevrait moins qu'un chômeur non pensionné et de la même situation de famille, pourra éventuellement prétendre à l'allocation complémentaire

Pour les inscrits maritimes nécessiteux. — Les inscrits maritimes pourront recevoir une allocation égale à la moitié de celle à laquelle ils auraient pu prétendre s'ils avaient été chômeurs non inscrits maritimes.

..... **Pour les nécessiteux non chômeurs et non inscrits maritimes.** — Ces nécessiteux pourront recevoir les 3/4 du total mensuel des allocations auxquelles ils auraient pu prétendre s'ils avaient été chômeurs.

Les secours sont donc soit en nature, soit en argent. Leur distribution aura lieu chaque mois.

Coup de vent de Nord le 3-4-5-6 décembre. — Le vent de nord-est s'éleva très vite dans la journée du vendredi 3 décembre, empêchant le Béarn de faire son courrier hebdomadaire à Miquelon ; il continua les jours suivants immobilisant sur rade les chalutiers qui voulaient charbonner.

Le Belle-Isle n'arriva de Saint-Jean que le dimanche matin et ne put repartir que dans la matinée du lundi 6, après que le Béarn lui eut amené, en rade, sacs de poste et passagers.

Par la même occasion, les antennes de T. S. F. de notre station principale furent abîmées et le trafic fut interrompu.



Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

*Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai*

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of

New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONAL »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legravillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Coffin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Deibek et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Pierre LÉGASSE

Boulangerie - Epicerie

Commission - Consignation

Grains et Farines en gros et
en détail

Pierre LE TIEC

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

American House

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

GAUTIER Frères

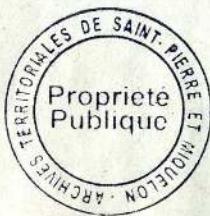
Boucherie - Charcuterie - Légumes
Œufs, etc. Fournisseur des navires

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

HOTEL ROBERT

Quai de la République



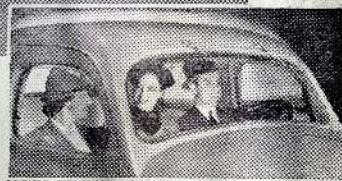
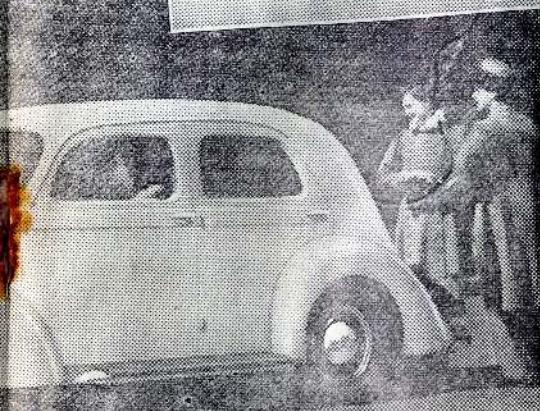
Avant de faire l'acquisition d'une voiture nous vous invitons à venir consulter les prix relativement bas et les gros avantages que vous offre la « WILLYS-OVERLAND MOTOR INC. » qui présente ses modèles 19 7 munis de moteurs de 15 H. P. d'où grosse réduction sur la taxe et 50 % d'économie réalisés également sur la dépense d'essence.



The New W

Propriété
Publique
ARCHIVES TERRITORIALES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

twice
the Smartness



NOTE THE WIDTH • NOTE THE ROOM

Willys

Ci-contre
le modèle SEDA U DE
LUXE. 4 portières
six places
Carrosserie tout acier.

Voitures de luxe
et commerciales
tous modèles

Camions depuis
1 tonne et demie.

Ne manquez pas de
demander tous rense-
gnements à

Georges PANNIER
agent pour les îles

St PIERRE et MIQUELON



Toutes satisfactions avec les produits de
NATIONAL CARBON Co., Inc.

DANGER LURKS IN DARKNESS

LIGHT THE WAY IN SAFETY WITH

EVEREADY
TRADE MARK
FLASHLIGHTS & BATTERIES
FOR SALE EVERYWHERE

Nº 950
EXTRA LONG LIFE BATTERY
NATIONAL CARBON CO., Inc.
Div. of Union Carbon and Carbide Corp.
MADE IN U.S.A.

THEY LAST LONGER

MIDDLETON Co Ltd.
80 Broad street, NEW YORK
Distributor



Triduum à l'Immaculée. — Il y eut d'abord le triduum des Jeunes filles, préparatoire à la fête du 8 décembre. Les entretiens de Monseigneur y traitèrent de la pureté convenant aux jeunes filles qui aiment l'Immaculée, des obstacles à cette pureté et des moyens de l'entretenir dans les âmes.

Le deuxième triduum fut celui de toute la paroisse. Il comprit, deux fois par jour, les prières prescrites pour le Jubilé Marial : chapelet et prières prescrites pour le Souverain Pontife. L'assistance aux messes et aux saluts fut nombreuse ; de même les communions, non seulement aux jours de la fête et de la Solennité de l'Immaculée, mais aussi aux jours intermédiaires.



Réception chez les Enfants de Marie. — Le 12 décembre, 3ème dimanche de l'Avent, l'Eglise était tentée aux couleurs de la Vierge ; l'autel de M. D. de Ourdes transformé en grotte par les soins du cher frère sacristain.

Nous fûmes heureux à la Grand-Messe d'entendre un beau sermon du P. Palussière sur la Vierge Marie, modèle de pureté et modèle d'activité au foyer conjugal.

L'après-midi, après les Vêpres de l'Immaculée eut lieu la réception des Enfants de Marie. Monseigneur expliqua d'abord la place des confréries dans la vie de l'Eglise et l'avantage qu'il y a à en faire partie. Puis cinq jeunes filles furent reçues dans l'Association : M^{me}s Claire Heudes, Marcelle Jaccachoury, Rita Boissel, Jeanne Girardin, Georgette Farvacque ; et douze aspirantes vinrent se mettre sous la protection de la Sainte Vierge. Au cours de la procession qui suivit, Monseigneur lut à l'autel de N. D. de Lourdes une consécration de la paroisse à la Vierge Immaculée. La cérémonie, un peu longue, se passa dans un ordre impressionnant et fut rehaussée par de beaux chants en parties.

La pêche, ses résultats. — Arrêtée dans l'ensemble vers la St Michel, la pêche a été continuée en automne par un assez grand nombre de doris.

A la date du 3 novembre, 14.292 quintaux avaient été livrés par les pêcheurs de St Pierre et de l'Île-aux-Marins aux maisons suivantes : Morue Française, Saint Pierre Fish Export Compagny (M. Stevens), P. Andrioux, Dupont, Monier.

Voici les noms des vaillants qui ont livré plus de 200 quintaux :

Irvigine-LeRolland, de St Pierre (Anse à Rodrigue), 297 quintaux ; Louberry-Laloi, de l'Île, 269 ; Kello Louis, de l'Île, 266 ; De Arburn Martin, de St Pierre (La Pointe), 261 ; Jézéquel Joseph, de l'Île, 233 ; Déjoué Julien, de l'Île, 220 ; Vigneau Noel, de St Pierre (Anse à l'Allumette), 215 ; Couépel Louis, de St Pierre (Anse à Rodrigue), 213 ; Admond Louis, de l'Île, 209 ;



Poirier André, de St Pierre (La Pointe) 207 : Tillard Louis, de l'Ile, 205 ; Kello Jean, de l'Ile. 202 ; Royer Francis, de St Pierre (Savoyard) 200 quintaux, 39.

Il est juste d'ajouter que s'il fallait tenir compte des difficultés vaincues pour faire honneur à cette dure profession, la liste des vaillants serait longue. Et puis, certains doris ont fait le « bazar », c'est à dire qu'ils ont vendu au jour le jour le produit de leur pêche soit au quai, soit aux portes des maisons, réalisant ainsi un gain qui s'est élevé parfois à plusieurs milliers de francs. La quantité de morue livrée par ces doris aux maisons de commerce a pu être de beaucoup inférieure à celles que nous venons de citer, leur pêche cependant a été aussi belle et fructueuse.

La moyenne par bateau a été d'environ 105 quintaux.

Une quarantaine de doris restent armés, profitant d'un calme passager pour faire une marée, tendre un filet ou chasser les canards sauvages.

Dans l'enseignement officiel— Mlle Marie Tillard qui vient d'obtenir le certificat d'aptitude pédagogique a été titularisée à la 3^e classe du grade d'institutrice adjointe du cadre local.

Mouvement du port.— *Courrier*.— Le service a été ordinaire jusqu'au 28 novembre. A partir de cette date, la Furness Line ne continue pas à desservir Saint Pierre. Jusqu'en avril prochain, seul le Belle-Isle touchera notre port tous les quinze jours, faisant le parcours New-York-Halifax-Saint Pierre-St. Jean, et retour.

Chalutiers.— Le 15 novembre, le Jacques Cœur arrive avec 13.000 quintaux en livre 2.000 au Celte et part ; le Groenland de même.— Le 17 novembre, le Téméraire qui a 14.000 quint. prend sel et charbon ; le Jacques Cœur a fait demi-tour, une hélice abimée, il repart en direction de St Jean puis de France.— Le 20 novembre, chargent sel et charbon l'Urания et l'Atlantique.— Le 22, le Saint Martin Légasse qui a 10.000 quint. en livre 2.000 au Celte : le Sergent Gouarne en livre aussi 2.000 et prend sel et charbon.— Le 24, le Joseph Duhamel, 10.000 quint., et le Bois Rosé, 280 ton., chargent sel et charbon.— Le 25, même chargement sur le Cap Fagnet ; le Celte part pour Civita Vecchia, (port de Rome, Italie) avec 18.000 quint. de morue ; le Simon Duhamel, 560 ton., fait son plein de sel et charbon ; l'Heureux, 10.000 quint., dépose un malade et fait route sur les Bancs.— Le 30, le Joseph Duhamel revient, prend charbon et part directement pour Fécamp ; le Capricorne, venu en avarie de machine, charge sel et charbon et retourne sur les Bancs.— De 2 décembre, l'Hadrian, vapeur norvégien, venant de Sfax, Tunisie, avec 1900 tonnaux de sel pour la Morue Française, quitta notre port le 9 sur lest en direction de St Jean (Nouveau Brunswick).— Le 3, le Président Houdoux prend un peu de sel et de mazout.— Le 4, le Groenland s'approvisionne en mazout et part pour France ; le Simon Du-



hamel complète son charbon et part aussi pour France. — Le 6, le Cap Fagnet passe et part pour Fécamp ; l'Orage répare son gouvernail, s'approvisionne un peu et retourne sur les Bancs. — Le 9, le Bois Rosé complète son charbon et part pour Fécamp. — Le 10, c'est l'Aspirant Brun ; le 11, l'Atlantique et le Sergent Gouarne. — Enfin passe le Capricorne, dernier chalutier. La pêche est arrêtée sur les Bancs à la date du 15 décembre. Tous les chalutiers sont rentrés en France ou en route avec bonne pêche.

La vie du port s'arrête, c'est l'hiver.

Température. — Le compte rendu officiel du mois marque habituellement : Temps couvert, coup de vent, pluie ; et à partir du 24 : neige.

Le thermomètre a marqué comme maximum 11° et comme minimum -3 ; la moyenne des jours a été : 6, et celle des nuits : 2.

Le Congé de Noël des écoles. — Le Congé de Noël aura lieu dans toutes les écoles du Territoire du vendredi soir 24 décembre au lundi matin 3 janvier.

Le Foyer Paroissial. Nouveaux prix

Malgré l'augmentation énorme des prix de revient et de la poste, nous modifierons très peu nos prix.

St Pierre et Miquelon. 10 frs.

France 12 frs.

Canada 16 frs.

Etranger 20 frs.

Vente au numéro : l'exemplaire, 1 fr.

Nous voulons laisser à toutes les familles la possibilité de cet abonnement. Toutefois nous faisons un pressant appel à tous ceux qui peuvent ajouter au prix indiqué. Aidez-nous.



Un peu de notre Histoire (162).

De 1835-1840 inclus. (suite)

..... Comme suite à cette dépêche le Conseil se réunissait le 17 novembre pour délibérer sur la proposition du ministre.

Après une longue et mure délibération le Conseil fut d'avis à l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu d'imposer les denrées et marchandises importées dans la colonie car ce ne serait pas le commerce mais la population qui serait atteinte par cette mesure et que d'autre part la perception d'un tel impôt nécessiterait dans le personnel de la colonie une augmentation qui en absorberait le montant.

Le Conseil émit donc l'avis que le meilleur moyen d'établir un impôt n'atteignant que le commerce était d'établir des droits sur les navires qui, jusqu'alors, n'en payaient que de très faibles.

En exécution de cette délibération un arrêté du 14 décembre qui devait être appliqué provisoirement à partir du 1^{er} janvier 1837, sauf approbation ultérieure du Roi, augmentait le droit de tonnage, créait des droits de feu et d'ancre, un droit sanitaire.

Etaient exemptés de ces droits les bâtiments au-dessous de 30 tonneaux quels qu'ils soient, les bâtiments de tout tonnage armés dans la colonie pour la pêche et le cabotage, et les bâtiments étrangers dont la cargaison serait composée exclusivement de bois de chauffage.

Sur invitation du Département, cet arrêté fut modifié par celui du 17 novembre 1837.

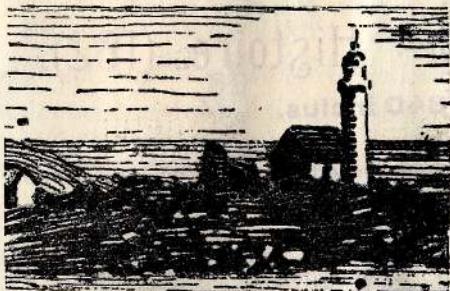
La campagne de pêche de 1836 donnait à peu près les mêmes résultats que les années précédentes bien que le nombre des navires fût considérablement plus élevé.

Mais par contre celle de 1837 fut déplorable pour les pêcheurs sédentaires par suite des fréquentes tempêtes qui sévirent sur les îles, occasionnant la perte de nombreuses embarcations et de quantité de cables, ancras, voiliures, etc.

Aussi par lettre du 18 octobre, M. Brue signale-t-il au ministre une grande misère surtout à Miquelon et l'informe qu'en présence du refus des fournisseurs qui, après s'être emparés des maigres produits des pêcheurs avaient refusé de leur consentir de nouvelles avances, les dettes n'étant pas soldées, il se verrait dans l'obligation de secourir tous ces malheureux, malgré tous ses soins tendant à limiter autant que possible des secours qui furent peut-être trop largement distribués en 1816 et durant quelques années.

(A suivre)

E. S.



LE FEU ROUGE DE LA PASSÉE DU SUD-EST

Chronique de l'Île-aux-Marins

MARIAGES.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 30 octobre.— Emile PIERRE et Solange LECURTOIS.

**

La pêche.— La campagne de pêche est actuellement bien terminée. Que peut-on en penser ? A-t-elle été bonne, quelconque ou mauvaise ? Pour le bien apprécier il semble qu'il serait téméraire de la juger d'après la réussite de certains pêcheurs.

Cette campagne a été bizarre, disait un marin. La morue, paraît-il, a été peu abondante, et n'a pas suivi, sur nos côtes, comme elle le fait en temps normal, la boette : capelan et encornet, qui n'a guère fait défaut durant la saison. La campagne, au dire des pêcheurs, aurait pu être plus désastreuse que celle de l'année passée, le temps seul a permis de la sauver. Peu de journées, en effet, soit à cause de la mer bouleuse ou du mauvais temps ont été perdues depuis le début de mai jusqu'en novembre. D'une manière générale, les marins sont satisfaits de cette campagne.



C'est par vous, prêtres et catholiques, que la France retrouvera ce qu'elle a perdu : son âme. Poincaré.

La violation du dimanche.— Le dimanche violé, c'est le principe de tous les malheurs ; c'est la foi éteinte, l'éternité oubliée ; c'est Dieu supprimé de la vie des hommes.

Léon XIII.





Chronique de Miquelon



LE CAP PEROU DE LANGLADE

BAPTEMES.— Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 5 décembre.— DETCHERRY Irma-Andrée ; Parrain : Gaétan Detcheverry ; Marraine : Henriette Girardin .— *Le 7 décembre.*— EPAULE Marcel ; Parrain : Gaston Curet ; Marraine : Paulette Mouton.

Séances Récréatives.— Le 23 octobre nos jeunes gens de l'Avant-Garde nous donnaient une comédie des plus réussies. Le 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception c'était la tour des jeunes filles de se dévouer. Elles l'ont fait avec plaisir. Le résultat a récompensé leur bonne volonté. La séance récréative fut parfaite. Comédies, duo, monologues et chants, tout fut réussi, et la population qui était venue en nombre s'en retourna enchantée, disant « dommage qu'il n'y en ait pas plus souvent ».

Travaux.— Malgré vent, pluies, gelée, la route continue. Bientôt nous atteindrons le Grand Barachois. Tant mieux, tout le monde y gagne ; sauf peut-être certaines sautées délicates qui pourraient se ressentir cet hiver du travail pénible et du manger froid.

Temps.— Dans la première semaine de décembre, Miquelon a passé sous une bourrasque de neige et de vent peu ordinaire. La plaine de Miquelon est bien choisie pour ces coups de cyclone.

La mer en furie monte à la hauteur des maisons, mais ne dépasse pas la grève, heureusement.

Ce premier devoir des catholiques au sujet du cinéma est de fuir les films nuisibles. *Mgr. Mennechet*

C'est donc une des suprêmes nécessités de notre temps de veiller et de travailler à ce que le cinéma ne soit plus une école de corruption. *S. S. Pie XI*



Si modeste qu'elle soit, notre revue pénètre bien des milieux au Canada, aux Etats-Unis, en France ; une annonce pourrait vous être utile. Essayez.



PAR LES FROIDS LES PLUS RIGOUREUX ... demeurez belle !

La Crème SIMON constitue pour l'épiderme le moyen de protection le plus efficace contre le froid.

Appliquée après les ablutions sur la peau encore mouillée, elle pénètre en profondeur, et confère aux tissus une souplesse et une résistance extraordinaires. Grâce à elle, plus de rougeurs, de crevasses ni d'engelures. Elle est le secret des saines carnations.

Les poudres SIMON existent en 7 nuances. Pures, impalpables, adhérentes, elles nimbent délicieusement le visage, sans jamais l'irriter.

LA CRÈME SIMON LES POUDRES SIMON

A vendre

Maison et terrain à Miquelon 7.000 fr.
S'adresser à Vve Léonie PETITPAS.

Une maison, rne Maréchal Foch
S'adresser à Mme Vve Daniel THÉBAULT

Joseph Urdanabia

Charrois sable et galet.



Chez Mme Gustave BRIAND Grand choix de produits de beauté **DIXOR -- Paris**

Grand choix de chapeaux de feutre pour Dames.

Reçu un grand choix de laines à tricoter.

H. A. PATUREL

Commission-Consignations Gros et détail

Epicerie -- Vins et Spiritueux -- Biscuits fins -- Confiserie, -- Fruits --
Légumes, grains, foin, charbon
Confections, -- Chaussures etc.

Représentant :

The Ogilvie Flour Mills Co. Montreal

Produits Alimentaires Catelli, Montreal.

Confitures, Marinades; Alphonse Raymond, Montreal.

DAVIS et FRASER : Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETOWN.

A Vendre:

Un moteur « L A », 4 chevaux, état neuf, bon prix.

S'adresser chez Mme Vve Jézéquel route du Gueydon

Goupillière frères
Charrois sable et galet.

Mme Clément ETCHEVERRY

Diplômée Sage-femme.

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE



Un complet ou un pardessus ne doit s'acheter que dans une maison de confiance. Vous ne trouverez nulle part des garanties plus sérieuses que celles qui vous sont offertes par

TIP TOP TAILORS Limited.

Complet ou pardessus fait sur mesures.

Prix unique : \$ 24,95

Pour être Belle.

Un tailleur ou un manteau. Cui !...
mais du nouveau, du goût, de la variété, du chic.
TIP TOP TAILORS vous offre tout cela.



W. R. JOHNSTON & Co Limited

Avant de vous décider pour votre complet ou pardessus voyez d'abord les spécialistes du genre, qui vous émerveilleront par la qualité des tissus et leurs prix : sur vos mesures,

Complet ou pardessus de \$ 19,90 à 31,70

Tailleur ou manteau de \$ 22,55 à 34,40

Renseignements et échantillons chez:

Etienne DAGUERRE

distributeur pour les ILES ST PIERRE et MIQUELON,



LA
BANQUE CANADIENNE
DE COMMERCE

prie ses AMIS
et CLIENTS
d'agréer
ses meilleurs vœux
pour la
NOUVELLE ANNEE